

**PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE FRONTONAS**

Madame le Maire expose à l'assemblée,

Par courrier du 6 novembre 2019, les propriétaires en indivision de la parcelle cadastrée C 749 sise route Anglancier en zone Uc du PLU d'une superficie de 152 m² en sollicitent la rétrocession à la commune pour un euro symbolique.

L'acquisition de cette parcelle permettrait à la commune de régulariser la situation vis-à-vis de l'abris-bus que la commune loue aux propriétaires et favoriser les futurs aménagements de la route Corbeysseiu.

➤ **Adopté à l'unanimité**

2020-08-08 : Décision prise par le Maire en matière de marchés publics dans le cadre de sa délégation de compétence de l'article L2122-22-4 (rapporteur Monique PONGAN)

Vu l'article L2122-22-4 du Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération du Conseil municipal n° 2020-04-05 du 27 mai 2020 portant délégation d'attributions au Maire dans les limites de l'article sus-visé,

Considérant qu'un appel à concurrence a été lancé auprès de 2 compagnies d'assurance pour couvrir les risques dommages ouvrages, garantie décennale « tous risque chantier et constructeur non réalisateur » dans le cadre de la réhabilitation de la cure et la construction de la salle communale à vocation multiple mais non sportive ;

Considérant qu'un appel à concurrence a été lancé pour la réfection de la toiture de l'ancienne école,

Considérant le devis sollicité pour une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage dans le cadre de l'extension du groupe scolaire,

Ont été désignées les compagnie et entreprise suivante :

- Compagnie GRAS SAVOYE pour un montant de 14 986,82€ HT, soit 16 385.64 € TTC pour l'assurance Dommage-Ouvrage,
Compagnie GRAS SAVOYE pour un montant de 3015.83 € HT, soit 3786.09 € TTC pour l'assurance TRC.
- Entreprise BONNICHON pour un montant de 23 151.30 € HT soit 27 781.56 € TTC pour la réfection du toit et la fourniture et pose de deux VELUX.
- TERRITOIRES 38 pour un montant de 10 300 € HT soit 12 360 € TTC pour la programmation et assistance à maîtrise d'ouvrage portant sur l'extension du groupe scolaire et la rénovation énergétique.

Informations et questions diverses :

En hommage à Samuel PATY, Professeur d'Histoire assassiné le 16 octobre 2020 devant le collège de Conflans-Sainte-Honorine (Yvelines), Madame le Maire invite l'assemblée à observer une minute de silence.

- Monique PONGAN sollicite, au nom du CCAS, la mobilisation des élus pour distribuer les colis de fin d'année auprès des séniors. Ce sont 130 colis qui seront commandés et distribués entre les 15 et 20 décembre.
- Jean-René RABILLOUD présente l'association pour la restauration des remparts de Crémieu qui est une association d'insertion effectuant des travaux d'espaces verts et de restauration de patrimoine. Après avoir réalisé des travaux de débroussaillage en dessous du Belvédère de l'Eglise, une rencontre aura lieu le vendredi 6 novembre pour visiter le four et le moulin du Rebat en vue de quantifier le temps de travail et le coût de restauration.
- Marine RIVAL présente la nouvelle structure du site internet et invite les élus à faire part de leurs remarques.
- Catherine TARAZONA présente quant à elle la société CAMPAGNOL qui accompagne la commune dans la création du site internet ainsi que l'ergonomie provisoire.
- Rémi CHATELAT rend compte des travaux de réfection de toiture de l'ancienne école et de peinture à l'école.
- Mme le Maire informe l'assemblée que deux recours gracieux en matière d'urbanisme.

RAPPEL : Visioconférence le lundi 9 novembre 2020 de 18h à 20h sur le plan communal de sauvegarde.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30